



**VILLE DE MARCHIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance 27 juillet 2022**

Nombre de conseillers En exercice... 17 Qui ont donné procuration....1 Présents..... 10 Qui ont pris part au vote.....11	L'an Deux Mil vingt-deux le 27 juillet à 17 heures 45 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Marchiennes s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MERLY Claude, Maire.
Date de la convocation : 19/07/2022 Date d'affichage : 19/07/2022	<b>PRESENTS</b> : Claude MERLY, Noëlla BOURDAUDHUI, Jacqueline CRETEUR, Annie DEVAUX, Frédérique FERREIRA, Gilbert HALLUIN, Chantal LEGRAND, Sylvie LESSELINGUE, Cathy NOTOT-GOS, Régis NOTOT <b>A DONNE PROCURATION</b> : Mme Catherine KOPEC à M. Claude MERLY <b>ABSENTS EXCUSES</b> : Mmes Bernadette DEHAENE, Martine DELZENNE, M. Jocelyn OGER <b>ABSENTS</b> : M. Jean-Claude BRETEZ, Mmes Elizabeth DESMETTRE, Sylvie ROUSSELLE

**Délibération N°2022/9**

**OBJET : Partenariat avec place des énergies**

En 2019, les Français ont dépensé en moyenne 1602 € pour les dépenses d'énergie de leur logement, soit près de 9% de leur budget de consommation. Une proportion qui a fortement augmenté avec les hausses des tarifs de l'électricité et du gaz observées en 2021.

Cette forte tendance haussière des prix impacte directement les particuliers et leur porte-monnaie, surtout pour les ménages les plus modestes.

Pour lutter contre cette précarité financière et énergétique le CCAS de Marchiennes va mettre en place un partenariat avec Place des Energies, pour faire baisser les factures de gaz et d'électricité de ses habitants et commerçants.

Place des Energies un prestataire expert et confirmé négocie les meilleurs tarifs auprès des fournisseurs afin de proposer à ses clients l'offre la plus adaptée à leurs besoins à destination de tous les habitants.

Une réunion publique se déroulera donc le 13 septembre 2022 et à l'issue de cette dernière des permanences seront mises en place.

**Vote du Conseil d'Administration : Adopté à la majorité**

Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 1 Madame Sylvie LESSELINGUE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
pour extrait conforme,

Le Président du CCAS,  
Claude MERLY

